**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 26 (1934)

**Heft:** 12

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Revue syndicale suisse

# ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26me année

Décembre 1934

of the control of the

Nº 12

# Les aspects économiques du problème de la réduction de la durée du travail.

Par Maurice Milhaud.

Pendant près d'un siècle les partisans de la réduction du temps de travail ont invoqué en sa faveur uniquement des arguments sociaux (loisirs accrus, vie de famille, travail moins astreignant), mais depuis la crise, à côté d'arguments sociaux, tels celui du droit au travail pour les 30 millions de chômeurs que compte le monde, ils font intervenir des considérations économiques. Ils développent une thèse d'après laquelle la semaine de quarante heures permettrait de remédier à la crise. Ils estiment que la crise économique actuelle est due essentiellement à un développement trop rapide de la productivité par rapport au développement des débouchés. La production jetée sur le marché étant trop considérable pour la capacité d'achat des masses, leurs salaires et traitements n'ayant pas augmenté à un rythme aussi rapide que la productivité, il en serait résulté un déséquilibre qui depuis 1929 n'aurait cessé de s'aggraver. Ce déséquilibre aurait été encore accentué par l'extension du chômage technologique qui a comprimé davantage la capacité de consommation des masses et par le gonflement des profits (au détriment des salaires) qui ont été investis dans de nouvelles entreprises ou de nouveaux équipements.

Pour eux, l'équilibre ne sera obtenu que par un accroissement du pouvoir d'achat global et il ne sera maintenu que dans la mesure où, à l'avenir, le profit sera équitablement réparti entre le capital et le travail. Pour le moment, le retour à l'équilibre sera favorisé par la réduction du temps de travail à quarante heures par semaine avec maintien des gains hebdomadaires antérieurs, car elle permettra l'embauchage d'un grand nombre de chômeurs et par suite l'augmentation du pouvoir d'achat global. Par ailleurs, ajoutent-ils, en réduisant la durée du travail, on retardera le moment où une nouvelle crise d'inadaptation entre

la production et la consommation se produira.